

à ce qu'il a favorisé le parti du Primat de la République de Pologne quant à l'élection du Comte de Poniatowski. Cependant ce Chef des Tartares, depuis 1748, ne dépend du Sultan que comme les Feudataires dépendent de leurs Suzerains. Sa Hautesse, dit on, n'en a pas moins le pouvoir de le démettre, pourvû qu'elle en nomme un autre de sa famille. Serin-Keray-Kan lui succède. »

PRUSSE. Nous avons marqué le mois passé l'établissement d'une Banque à *Berlin*, dont la direction étoit donnée au Baron de Hagen, Ministre Intime d'Etat & de Guerre. Comme cette Banque peut intéresser également l'Etranger & le Regnicole, nous croyons qu'il n'est pas inutile d'insérer ici l'Avis à ce sujet, qui en a été publié le 13. de Novembre & que voici.

Le Roi, après avoir pris la résolution ferme & inébranlable de l'établissement d'une Banque à *Berlin*, sur le pied & à l'instar des Banques les plus accréditées de l'Europe (à l'exception de celles de transport) ne cesse un seul instant de s'occuper des moyens qui peuvent opérer le succès d'un objet si précieux à l'Etat. En conséquence de ce & en attendant la publication des Lettres-Patentes, portant Oâtroi en forme de la même Banque, Sa Maj. désire que ses Sujets & les Etrangers soient instruits, par cet Avis, que de sa part & de celle de ses Successeurs, Elle a accordé & accorde à cette Banque un Oâtroi irrévocable de trente années avec les Privilèges suivants.

I. L'établissement d'une Monoye de Compte sous la dénomination de Livre de Banque. Ladite Livre sera composée de 30 gros, dont 24 gros font un écu, laquelle Monoye de Compte sera constamment plus forte de 25 pour 100 que l'espèce courante en or : de manière que quatre Livres de Banque seront invariablement un Frederic d'or au titre de 21 carats & neuf parties. Cette Monoye de Compte sera

fixe